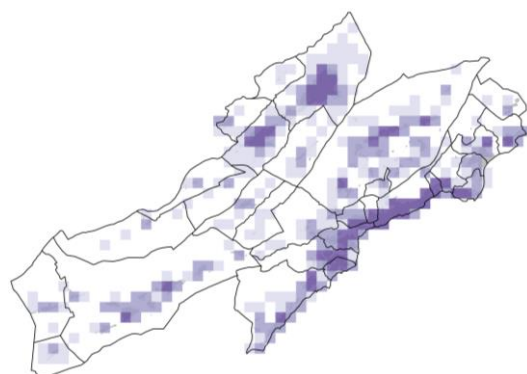


ÉTAT DE NEUCHÂTEL

Recensement cantonal de la population au 31 décembre 2019



Février 2020

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS.....	4
3. LA POPULATION PAR COMMUNE À LA FIN 2019	7
4. LA POPULATION SUISSE ET ÉTRANGÈRE.....	13
4.1. La population étrangère selon le permis de résidence	15
4.2. La population étrangère selon la nationalité	19
5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL.....	22
6. L'ÂGE	26

1. INTRODUCTION

Nouvelle procédure de recensement dès l'année 2010

Jusqu'en 2009, le recensement cantonal de la population s'est basé sur une extraction de données des Registres des habitants que les communes fournissaient au Service de statistique. Depuis le 31 décembre 2010, la procédure de recensement de la population a changé. Les résultats sont dorénavant issus d'une extraction de la base de données personnes du canton de Neuchâtel (BDP) qui intègre également tous les habitants du canton.

Le recensement fédéral de la population (RFP), compétence de l'Office fédéral de la statistique (OFS), est réalisé sur la base de cette même extraction.

Le nombre d'informations contenues dans cette extraction est plus élevé que les données obtenues auparavant sur papier de la part des communes. Cette nouvelle richesse d'informations a donc été exploitée et fait l'objet de ce rapport.

Traitement de la population résidente permanente au 31 décembre 2019

Sans indication spécifique, la date de référence de ces résultats est le 31 décembre 2019.

Les résultats présentés ci-dessous concernent la population résidente permanente, selon la définition suivante :

Population résidente permanente : Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes résidant en Suisse durant une année au moins. La population résidente permanente comprend :

- Toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse
- Les personnes de nationalité étrangère y séjournant à l'année, à savoir
 1. Tous les titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C)
 2. Tous les titulaires d'une autorisation de séjour (livret B)
 3. Les diplomates et fonctionnaires internationaux ainsi que les membres de leurs familles (livret Ci)
 4. Les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée de 12 mois ou plus (livret F et L) en Suisse depuis au moins 12 mois
 5. Les requérants d'asile (livret N) en Suisse depuis au moins 12 mois

Un document présentant le canton de Neuchâtel en comparaison aux autres cantons sera publié au mois d'août prochain. En effet, l'OFS ne publie les données cantonales qu'à ce moment-là.

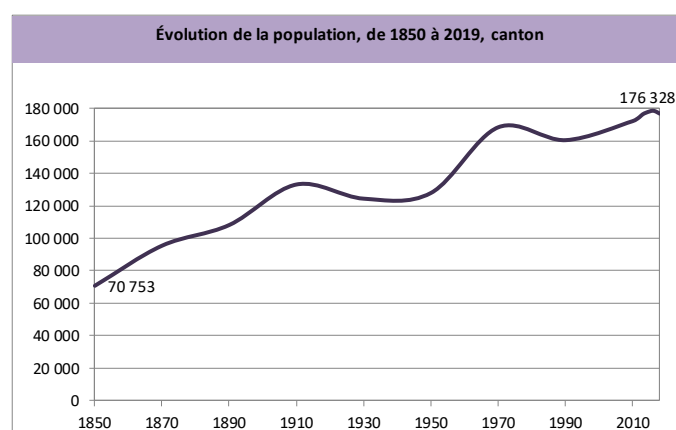
2. LA POPULATION DANS LE TEMPS

Selon des sources historiques relatives à un dénombrement général des hommes à des fins militaires en 1712, la population habitant le canton de Neuchâtel atteignait les 25 à 28 000 habitants.

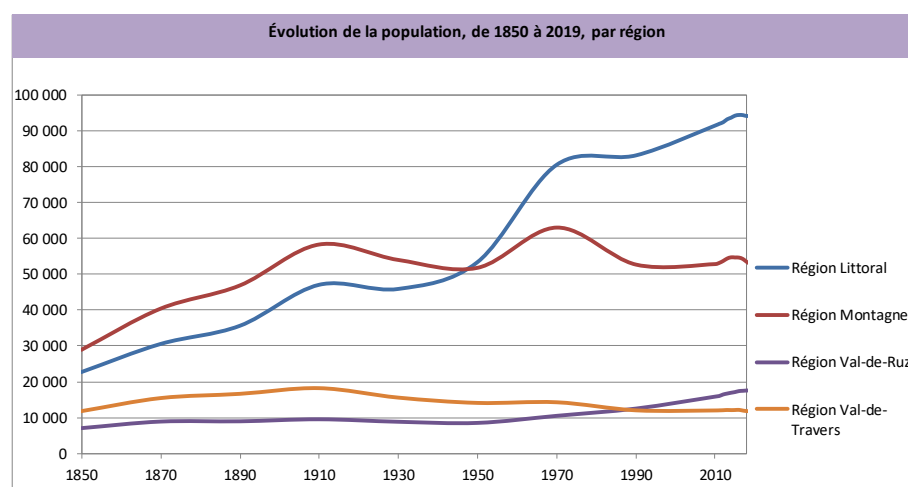
Le premier recensement fédéral de la population date de 1850

Le 1^{er} recensement fédéral de la population date de l'année 1850 et fournit des données plus fiables que les estimations antérieures. Dans le canton de Neuchâtel, 70 753 personnes sont recensées, dont 12 638 pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, 8514 au Locle, 7901 à Neuchâtel et 1770 à Fleurier. Une forte expansion démographique a donc eu lieu et principalement lors de la 2^{ème} partie du XVIII^{ème} siècle. Elle est le résultat de divers facteurs tels que les progrès de la médecine et de l'hygiène, un taux de mortalité infantile moins élevé, une espérance de vie qui s'allonge ainsi que le développement des activités industrielles.

De 1850 à 1910, la population du canton de Neuchâtel a augmenté de manière assez régulière avant de décliner jusqu'en 1930 puis de reprendre sa croissance jusqu'à la fin des années 60. Entre 1970 et 1980, elle a diminué de presque 10 000 habitants, avant de repartir à la hausse.



Entre 1850 et 2019, la région ayant gagné le plus d'habitants est celle du Littoral (+71 492) devant celle des Montagnes (+23 767) et celle de Val-de-Ruz (+10 319). En 2019, la région Val-de-Travers affiche un nombre d'habitants pratiquement identique à celui de 1850 (3 personnes en moins).

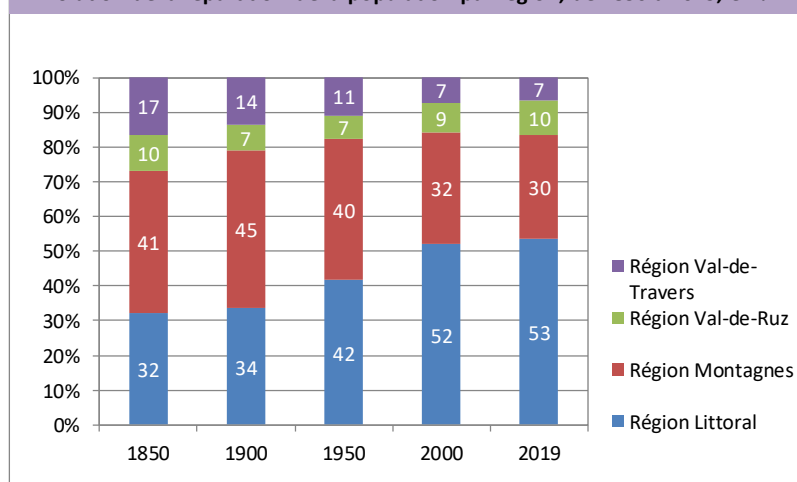


En 1850, la région Montagnes abritait presque la moitié (41%) de la population neuchâteloise. Dès les années 50, cette région ainsi que celle du Littoral se partageaient presque le même pourcentage d'habitants (40 et 42%).

Forte augmentation de la population dans la région Littoral dès la deuxième moitié du XX^{ème} siècle

Entre 1950 et 2019, la région Littoral (+11%) présente la plus forte augmentation de population.

Évolution de la répartition de la population par région, de 1850 à 2019, en %



De 1970 à 2019, la région ayant montré la plus forte croissance de sa population est celle de Val-de-Ruz. Elle devance les régions du Littoral et des Montagnes.

Évolution de la population par région, en %

	1970 à 1980	1980 à 1990	1990 à 2000	2000 à 2019
Régions				
Région Littoral	+ 0.13	+ 3.10	+ 4.66	+ 8.36
Région Val-de-Travers	- 18.07	+ 2.89	+ 1.70	- 3.53
Région Val-de-Ruz	+ 6.07	+ 12.00	+ 14.61	+ 21.75
Région Montagnes	- 12.23	- 4.67	+ 0.47	+ 0.23
Canton de Neuchâtel	- 5.66	+ 1.01	+ 3.84	+ 5.92

Évolution de 1970 à 2019 Cinq Communes

	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
Val-de-Ruz	+ 6 831	
La Grande Béroche	+ 3 220	
La Tène	+ 2 362	
Boudry	+ 2 324	
Milvignes	+ 2 027	
Les Verrières		- 299
Val-de-Travers		- 2 072
Le Locle		- 4 489
Neuchâtel		- 4 652
La Chaux-de-Fonds		- 5 229

De 1970 à 2019, la commune ayant gagné le plus d'habitants est celle de Val-de-Ruz alors que la Ville de La Chaux-de-Fonds en a le plus perdu (il s'agit du solde net, c'est-à-dire de la différence entre les arrivées et les départs, et de la différence entre les naissances et les décès).

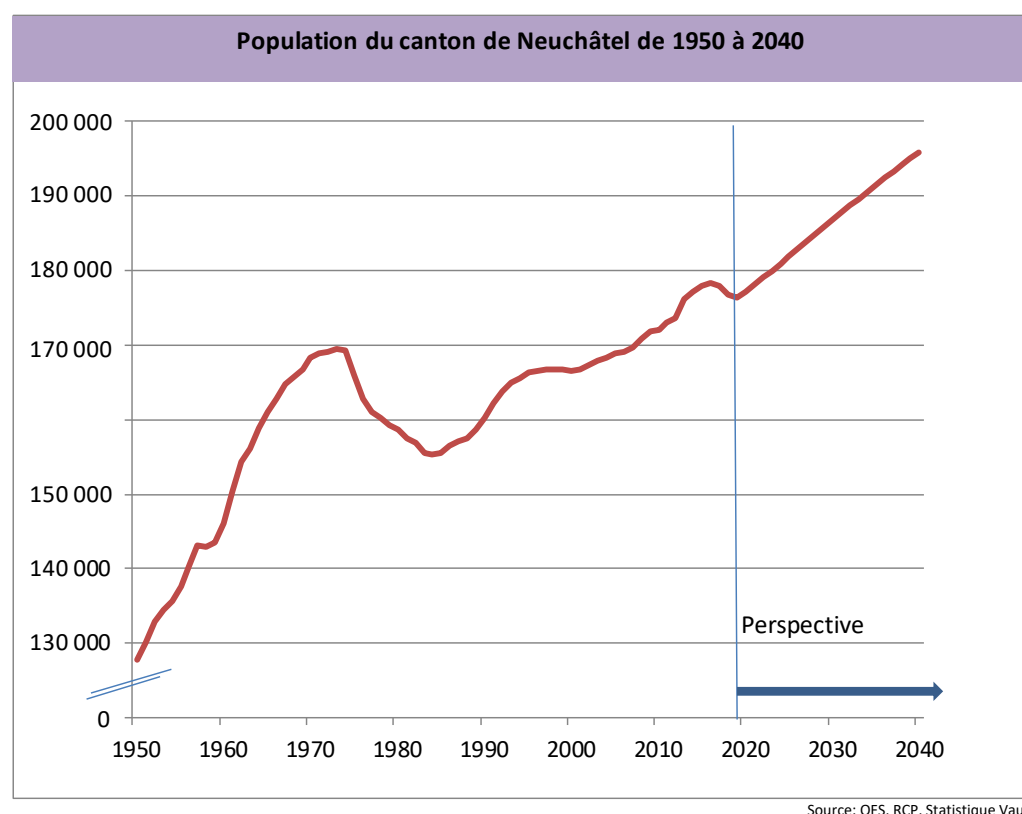
Depuis 2001, la croissance de la population du canton est positive et oscille entre +0.1% et +1%. Le passage de 2018 à 2019 présente cependant une évolution négative (-0.2%), qui est moins forte qu'entre 2017 et 2018 (-0.6%).

**Quelques 196'000
habitants en 2040,
selon les perspectives
démographiques
régionales**

Selon les démographes, on s'attend à dénombrier quelques 196 000 habitants dans le canton en 2040. Près du quart d'entre eux aura plus de 65 ans. Quant à l'effectif des moins de 20 ans, il ne représentera plus qu'un cinquième de la population.

Si les tendances actuelles se poursuivent, en termes de soldes migratoire et naturel, on peut s'attendre à ce que la population du canton continue d'augmenter au moins jusqu'en 2060.

L'espérance de vie à la naissance devrait s'accroître et le vieillissement de la population se poursuivre.



3. LA POPULATION PAR COMMUNE À FIN 2019

176 328
habitants dans
le canton : une
diminution de
392 personnes

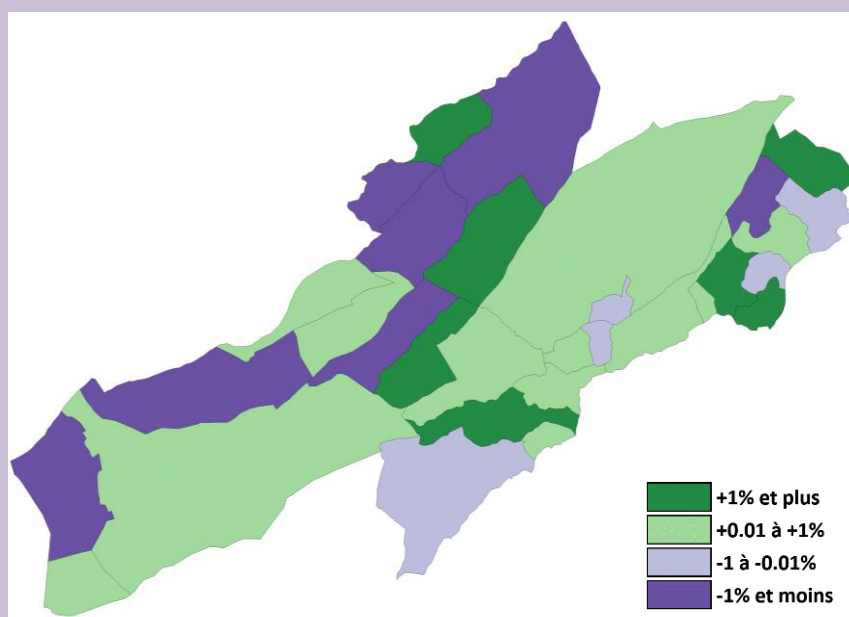
À fin 2019, le canton de Neuchâtel compte 176 328 habitants. Ceci signifie une perte de 392 personnes, correspondant à une diminution de 0.22%, entre 2018 et 2019. Il s'agit de la 3^{ème} diminution de population consécutive, après celle de la fin 2017 (-0.32%) et 2018 (-0.64%).

Population résidente permanente	Effectifs à fin décembre		Évolution 2018 - 2019	
	2018	2019	en valeur	en %
Canton				
Suisses	132 120	131 893	- 227	- 0.17
Étrangers	44 600	44 435	- 165	- 0.37
Hommes	86 582	86 428	- 154	- 0.18
Femmes	90 138	89 900	- 238	- 0.26
Régions				
Littoral	94 076	94 276	+ 200	+ 0.21
Montagnes	53 373	52 781	- 592	- 1.11
Val-de-Ruz	17 499	17 516	+ 17	+ 0.10
Val-de-Travers	11 772	11 755	- 17	- 0.14
Canton de Neuchâtel	176 720	176 328	- 392	- 0.22

Entre 2018 et 2019,
la commune La Tène
a gagné 78
habitants (+1.56%)

Évolution 2018-2019	Cinq Communes	
	Ayant gagné des habitants	Ayant perdu des habitants
La Tène	+ 78	
Boudry	+ 69	
Saint-Blaise	+ 51	
Corcelles-cormondrèche	+ 32	
Hauterive	+ 24	
Les Ponts-de-Martel		- 25
Le Landeron		- 41
La Grande Béroche		- 70
Le Locle		- 118
La Chaux-de-Fonds		- 469

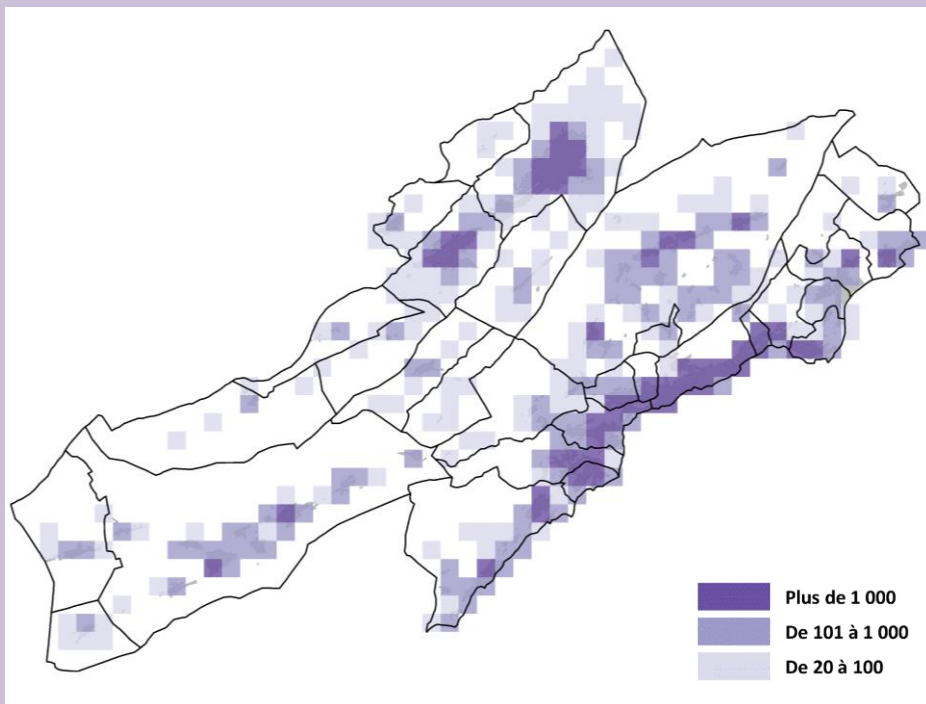
Évolution de la population entre 2018 et 2019, en %, par commune



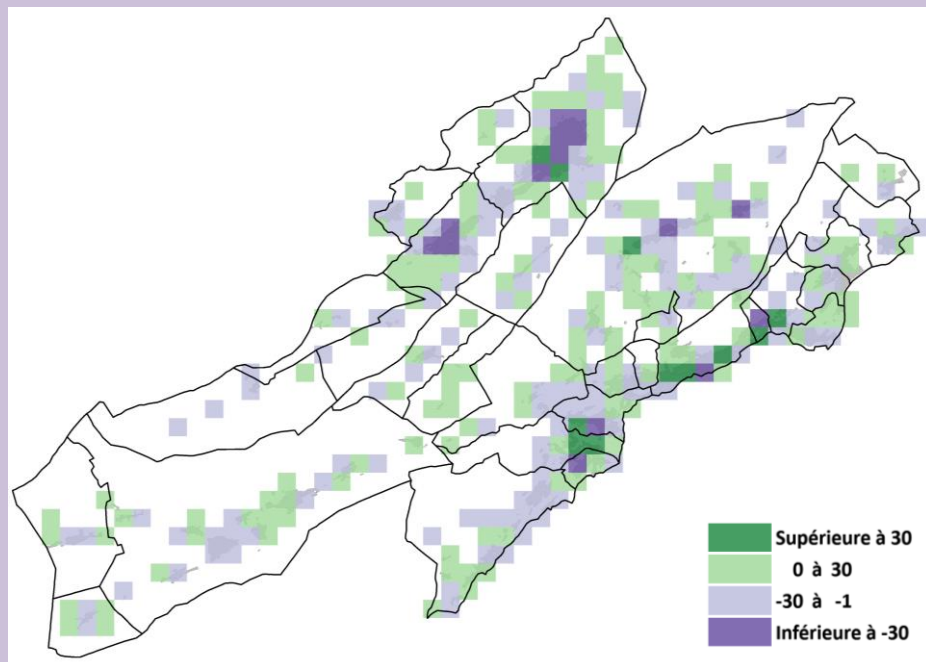
Évolution de la population	Population au		Variation	
	31.12.2018	31.12.2019	totale	en %
Boudry	6 159	6 228	+ 69	+ 1.1
Corcelles-Cormondrèche	4 759	4 791	+ 32	+ 0.7
Cornaux	1 563	1 556	- 7	- 0.4
Cortailod	4 731	4 747	+ 16	+ 0.3
Cressier	1 886	1 897	+ 11	+ 0.6
Enges	272	266	- 6	- 2.2
Hauterive	2 623	2 647	+ 24	+ 0.9
La Grande Béroche	8 860	8 790	- 70	- 0.8
La Tène	5 012	5 090	+ 78	+ 1.6
Le Landeron	4 645	4 604	- 41	- 0.9
Lignièrès	967	980	+ 13	+ 1.3
Milvignes	8 985	9 004	+ 19	+ 0.2
Neuchâtel	33 355	33 373	+ 18	+ 0.1
Peseux	5 809	5 798	- 11	- 0.2
Roche fort	1 239	1 243	+ 4	+ 0.3
Saint-Blaise	3 211	3 262	+ 51	+ 1.6
Région Littoral	94 076	94 276	+ 200	+ 0.2
Brot-Plamboz	270	284	+ 14	+ 5.2
La Brévine	630	622	- 8	- 1.3
La Chaux-de-Fonds	37 941	37 472	- 469	- 1.2
La Chaux-du-Milieu	492	495	+ 3	+ 0.6
La Sagne	1 016	1 037	+ 21	+ 2.1
Le Cerneux-Péquignot	311	312	+ 1	+ 0.3
Le Locle	10 214	10 096	- 118	- 1.2
Les Brenets	1 043	1 029	- 14	- 1.3
Les Planchettes	209	212	+ 3	+ 1.4
Les Ponts-de-Martel	1 247	1 222	- 25	- 2.0
Région Montagnes	53 373	52 781	- 592	- 1.1
Valangin	509	507	- 2	- 0.4
Val-de-Ruz	16 990	17 009	+ 19	+ 0.1
Région Val-de-Ruz	17 499	17 516	+ 17	+ 0.1
La Côte-aux-Fées	442	445	+ 3	+ 0.7
Les Verrières	668	644	- 24	- 3.6
Val-de-Travers	10 662	10 666	+ 4	+ 0.0
Région Val-de-Travers	11 772	11 755	- 17	- 0.1
Régions				
Littoral	94 076	94 276	+ 200	+ 0.2
Montagnes	53 373	52 781	- 592	- 1.1
Val-de-Ruz	17 499	17 516	+ 17	+ 0.1
Val-de-Travers	11 772	11 755	- 17	- 0.1
Canton de Neuchâtel	176 720	176 328	- 392	- 0.2

Dans le cadre de la nouvelle procédure de recensement de la population, les communes ont procédé à l'attribution d'un numéro de bâtiment et de logement à chaque habitant. Ces deux identifiants permettent dorénavant d'exploiter les données à l'échelle du bâtiment et de réaliser des cartes atteignant un degré de précision inaccessible auparavant.

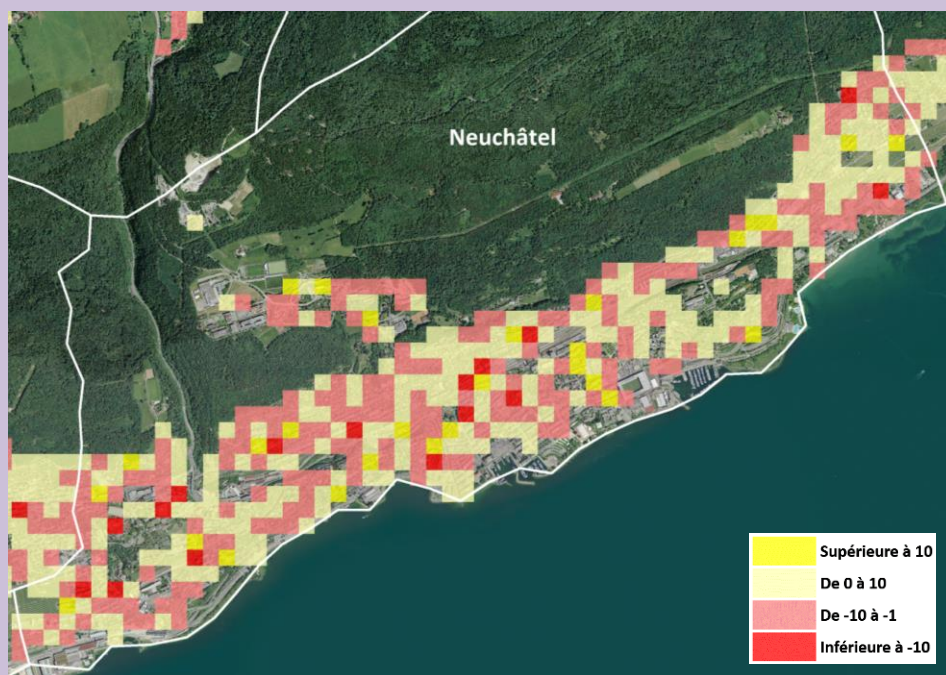
Densité de la population à la fin 2019, par habitant au km²



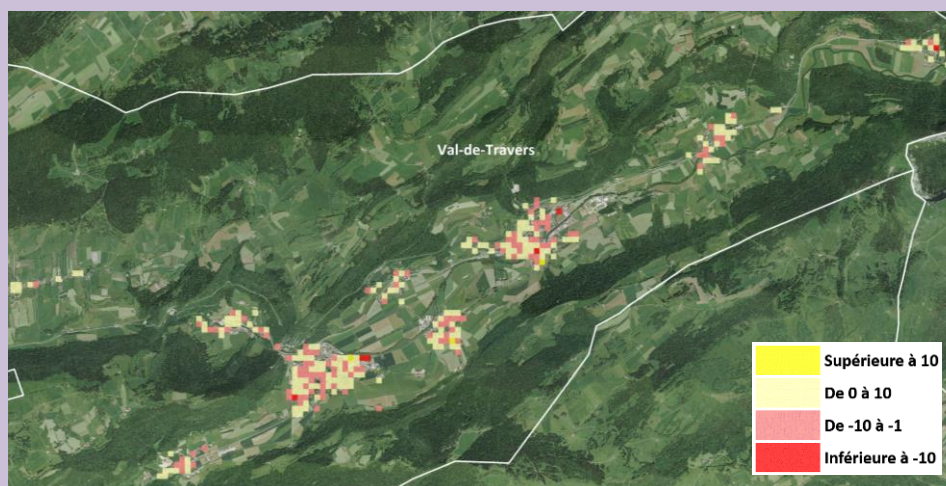
Évolution de la population entre 2018 et 2019, au km², en valeur absolue



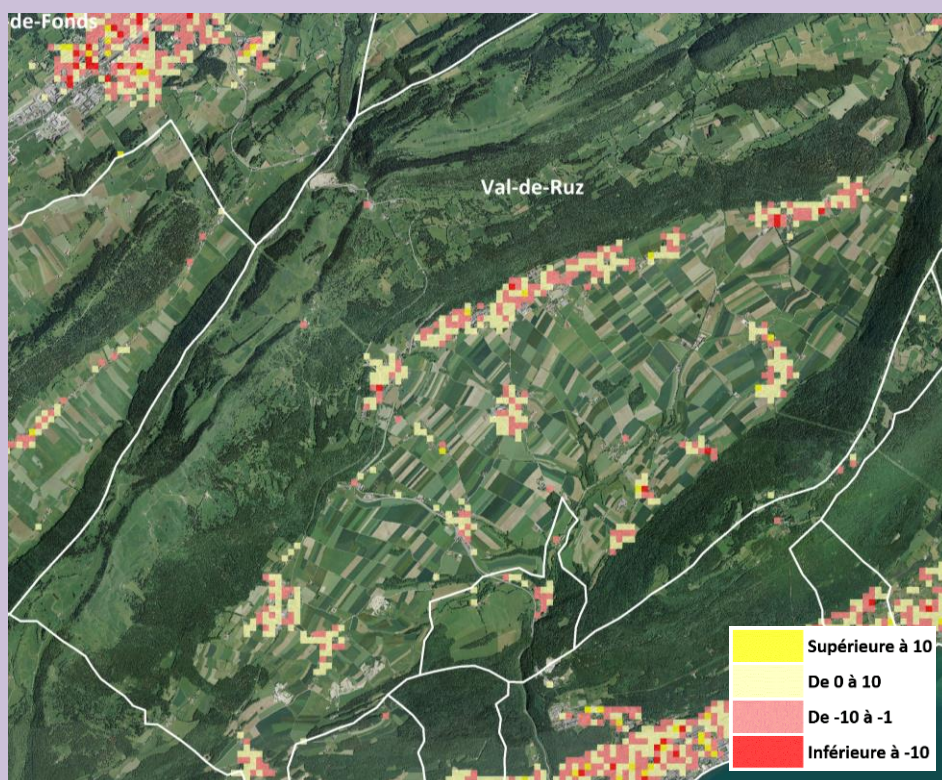
Évolution absolue de la population entre 2018 et 2019, à l'hectare, commune de Neuchâtel



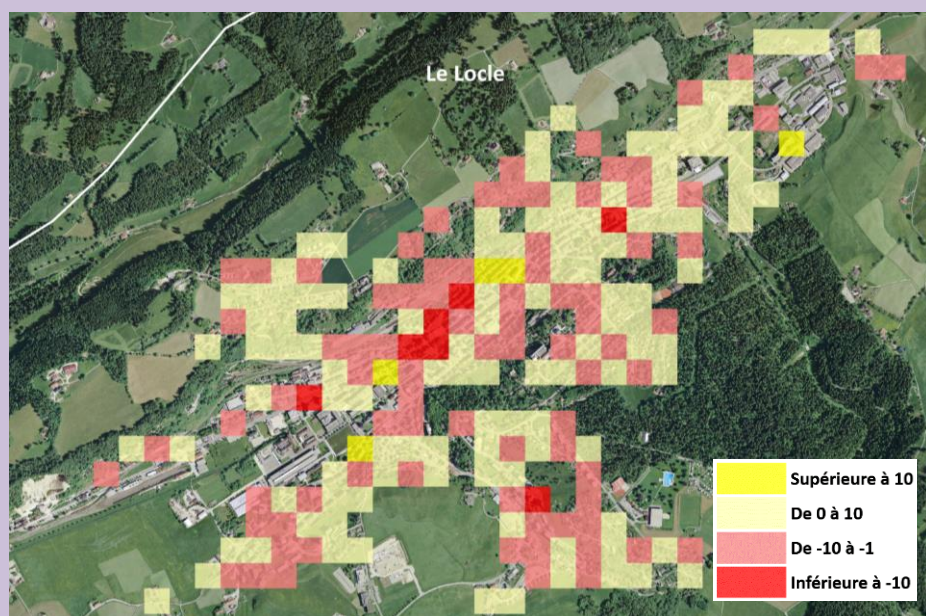
Évolution absolue de la population entre 2018 et 2019, à l'hectare, commune de Val-de-Travers

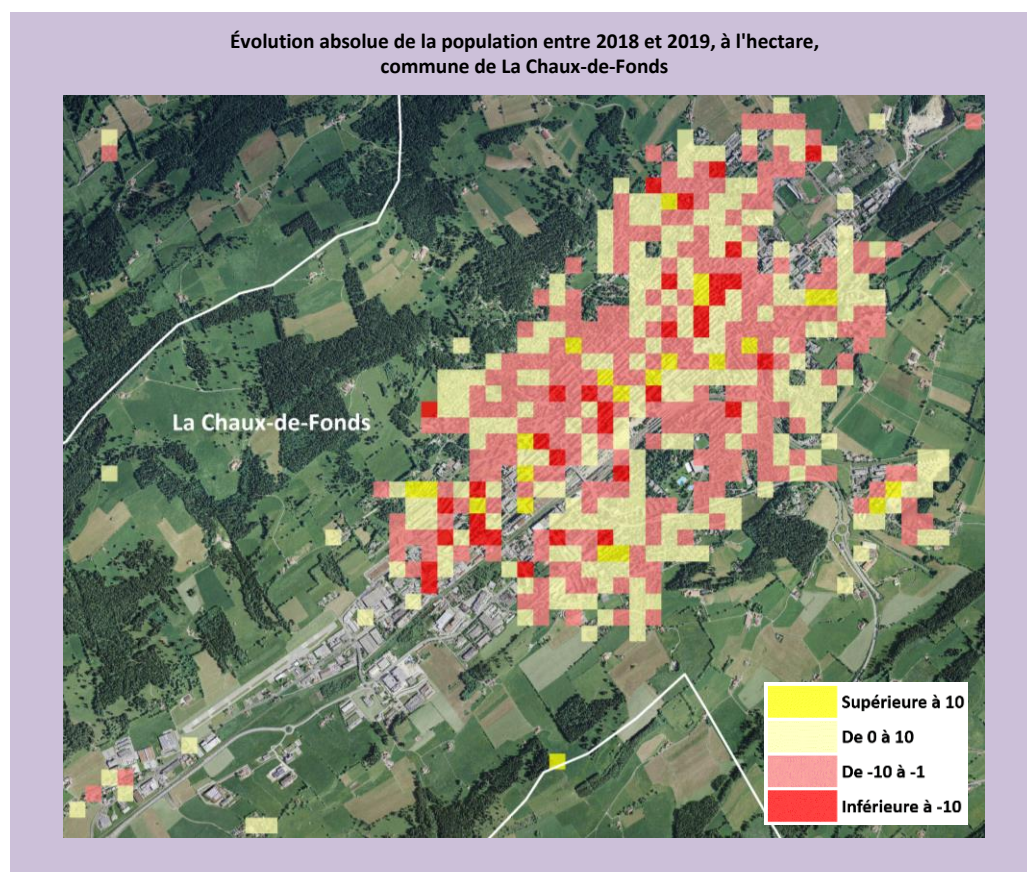


Évolution absolue de la population entre 2018 et 2019, à l'hectare, commune de Val-de-Ruz



Évolution absolue de la population entre 2018 et 2019, à l'hectare, commune du Locle





4. LA POPULATION SUISSE ET ÉTRANGÈRE

Diminution de la population suisse et baisse du nombre de ressortissants étrangers

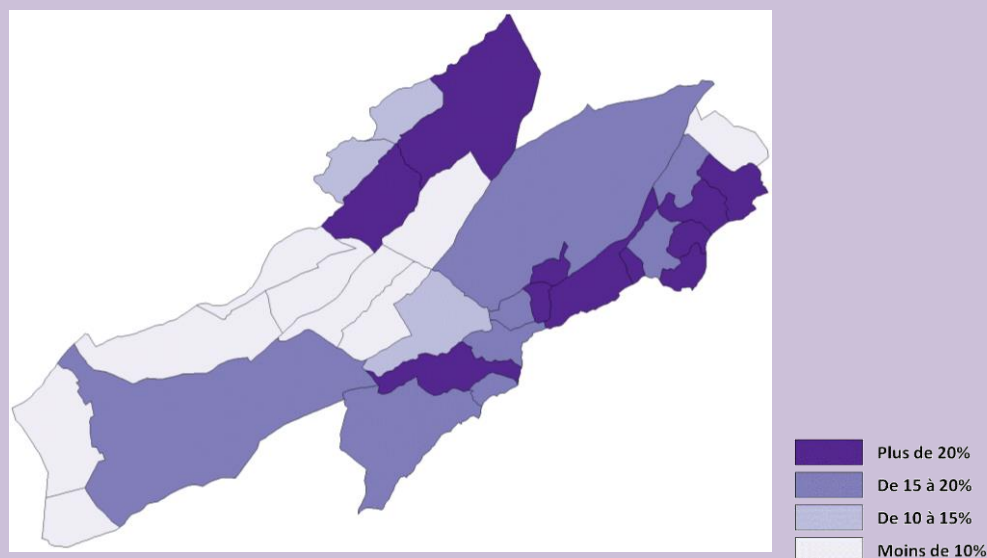
La diminution de la population observée entre 2018 et 2019 est due à une diminution du nombre de ressortissants suisses (-227, soit -0.17%) ainsi qu'à la baisse des effectifs des personnes de nationalité étrangère (-165, soit -0.37%).

La population suisse a diminué dans les régions Montagnes et Val-de-Travers. Pour ce qui concerne les ressortissants étrangers, une baisse est observée dans les régions Montagnes et Val-de-Ruz.

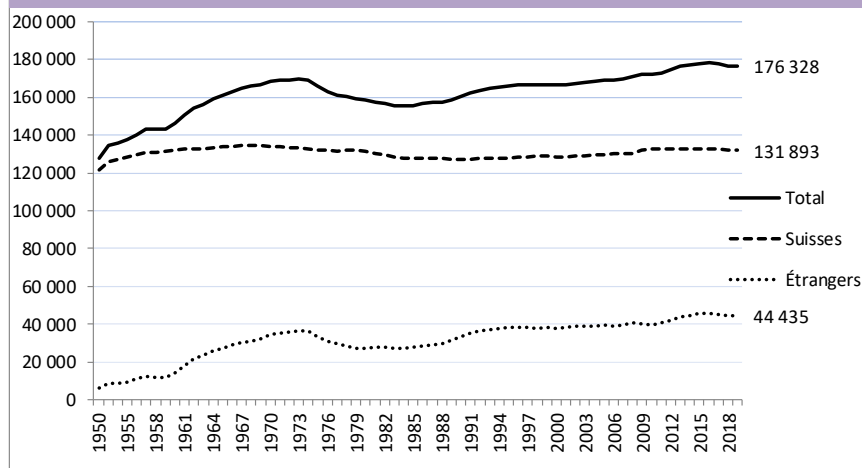
Évolution de la population en 2019, selon l'origine, par région

Régions	Population suisse			Population étrangère			Population totale		
	2018	2019	Différence	2018	2019	Différence	2018	2019	Différence
Régions									
Littoral	69 549	69 728	+ 179	24 527	24 548	+ 21	94 076	94 276	+ 200
Montagnes	38 415	38 003	-412	14 958	14 778	-180	53 373	52 781	-592
Val-de-Ruz	14 516	14 552	+ 36	2 983	2 964	-19	17 499	17 516	+ 17
Val-de-Travers	9 640	9 610	-30	2 132	2 145	+ 13	11 772	11 755	-17
Canton de Neuchâtel	132 120	131 893	-227	44 600	44 435	-165	176 720	176 328	-392

Part de la population étrangère, en %, par commune, 2019



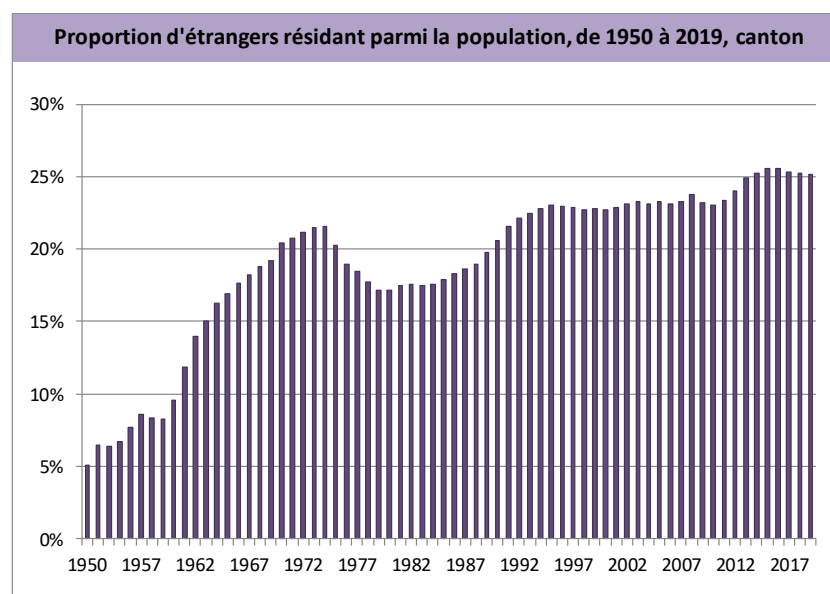
Évolution de la population, selon l'origine, de 1950 à 2019, canton



176 328 habitants à fin 2019, troisième diminution de la population de ces 19 dernières années

En 1950, le nombre de personnes de nationalité suisse se montait à 121 391. Les ressortissants étrangers étaient au nombre de 6465, représentant ainsi le 5.06% de la population du canton.

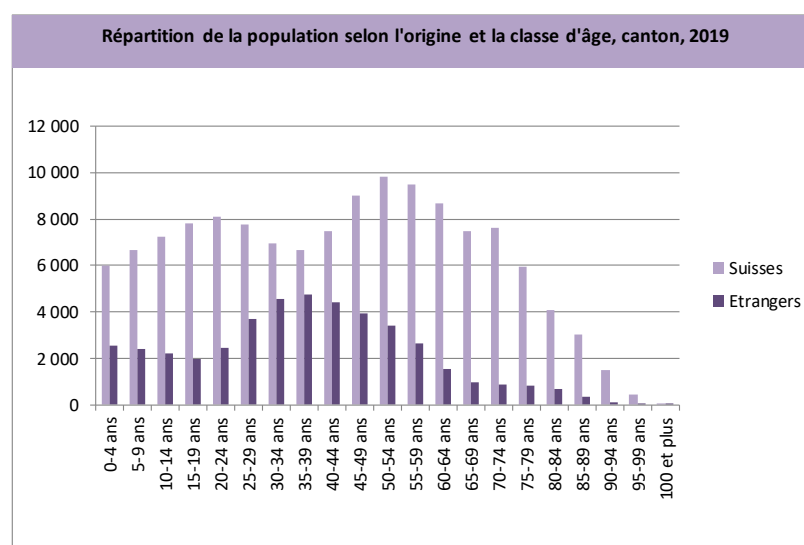
En 1974, au plus fort du boom horloger, les personnes de nationalité étrangère étaient 36 464 (21.54%). Cinq ans plus tard, suite à la crise pétrolière, leurs effectifs ne représentaient plus que le 17.15% de la population. Cette proportion augmente ensuite régulièrement jusqu'en 2001 (22.87%) et se stabilise durant ces 10 dernières années (23.08% en 2002 et 23.99% en 2012). Elle augmente à nouveau légèrement de 2013 (24.89%) à 2015 (25.53%) et présente une stabilité durant les quatre dernières années (25.57% en 2016, 25.34% en 2017, 25.24% en 2018 et 25.20% en 2019).

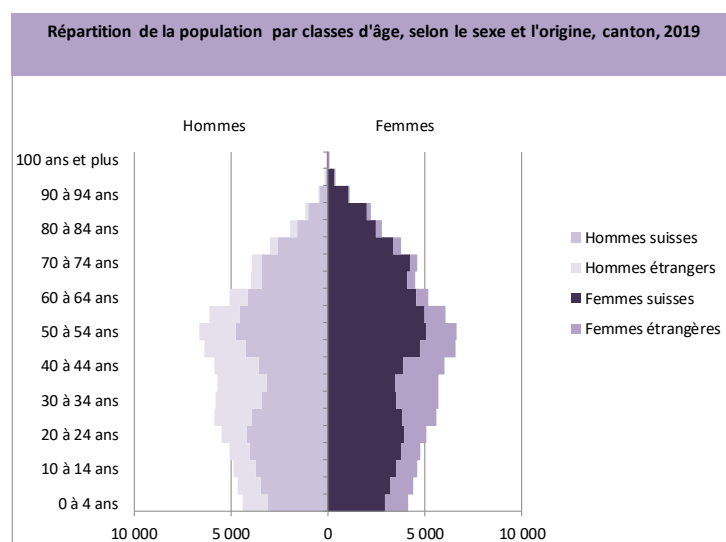


La structure par âge est différente entre les suisses et les étrangers

Selon la répartition par âges, on observe deux pics de population pour ce qui concerne les personnes d'origine suisse, à savoir dans les tranches d'âge 15 à 29 ans et 45 à 64 ans.

Quant aux ressortissants étrangers, ils sont les plus nombreux entre 25 et 54 ans et bien moins présents dès 65 ans.





452 demandes de naturalisation en 2019

En 2019, le Conseil d'État a accordé la nationalité suisse à 775 personnes, ce qui équivaut à 452 demandes (665 personnes / 414 demandes en 2018).

4.1. La population étrangère selon le permis de résidence

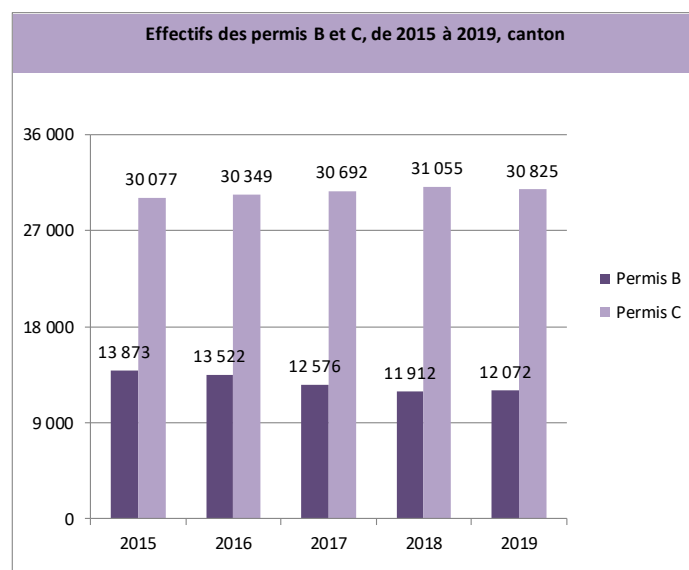
Permis	Intitulé	Durée	Conditions d'attribution
L	autorisation de séjour de courte durée	de 3 à 12 mois, prolongeable jusqu'à 24 mois	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
B	autorisation de séjour	1 année (5 ans pour les Européens), prolongeable d'année en année pour autant qu'aucun motif ne s'y oppose	contrat de travail, moyens financiers suffisants ou inscription dans une école
C	autorisation d'établissement	5 ans renouvelables	séjour de 5 à 10 ans en Suisse
N	permis pour les requérants d'asile	jusqu'à la fin de la procédure d'asile	-
CI	autorisation de séjour pour les personnes de la famille de fonctionnaires d'organisations intergouvernementales ou de représentations étrangères	durée de la fonction du titulaire principal	-
F	admission provisoire	dépend de la décision des autorités compétentes	-

Diminution des effectifs avec un permis d'établissement

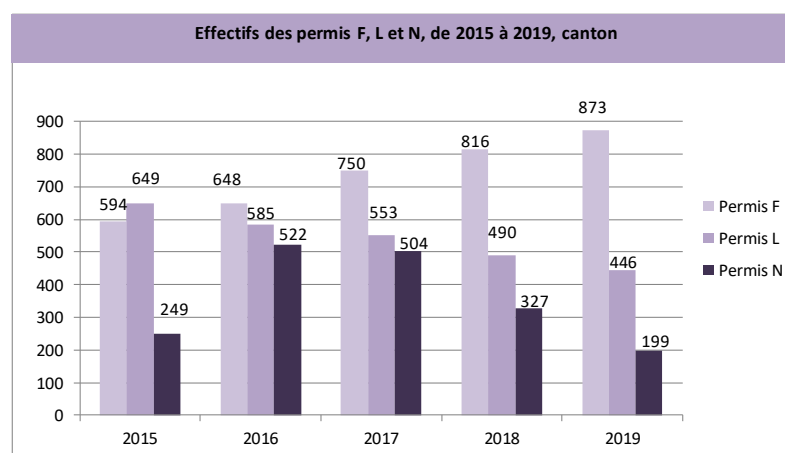
La baisse de la population étrangère observée entre 2018 et 2019 est engendrée principalement par la diminution du nombre de personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) ainsi qu'une diminution du nombre de requérants d'asile (permis N). Une autre partie de cette diminution pourrait être attribuée à une baisse de l'attractivité du marché du travail dans le canton (moins de permis L), voire de la Suisse en général.

Effectif et variation de la population, selon l'origine et le type de permis, canton			
	2018	2019	Variation
Suisses	132 120	131 893	- 227
Étrangers	44 600	44 435	- 165
Permis d'établissement (C)	31 030	30 825	- 205
Autorisations de séjour (B)	11 912	12 072	+ 160
Admissions provisoires (F)	816	873	+ 57
Requérants d'asile (N)	327	199	- 128
Séjours de courte durée (L)	490	446	- 44
Diplomates et fonctionnaires internationaux	25	20	- 5
Population totale	176 720	176 328	- 392

De 2015 à 2019, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis C a augmenté de 748. Pour ce qui concerne le nombre de ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis B, il a diminué (-1450).

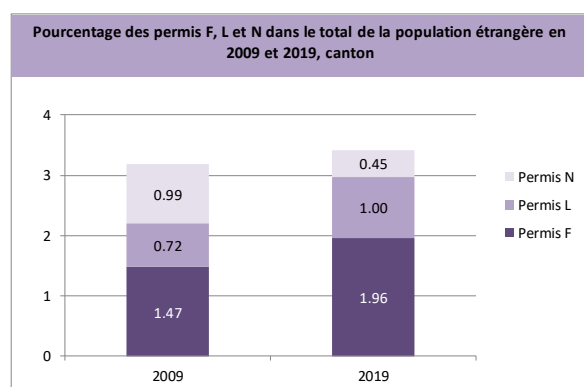
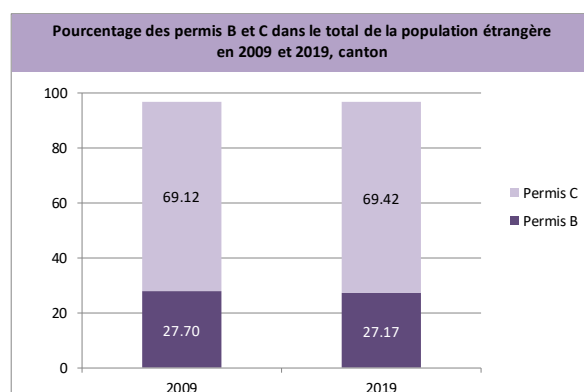


S'agissant de la population titulaire d'un permis F, elle affiche une augmentation de 279 personnes en cinq ans alors que les permis L affichent une constante diminution de 2015 à 2019. Quant aux permis N, ils augmentent fortement en 2016 et 2017 puis présentent une diminution en 2019 (-128).



Parmi le total de la population étrangère du canton de Neuchâtel, les détenteurs d'un permis C sont les plus nombreux. En 2019, pratiquement sept étrangers sur dix (69%) disposent du permis d'établissement.

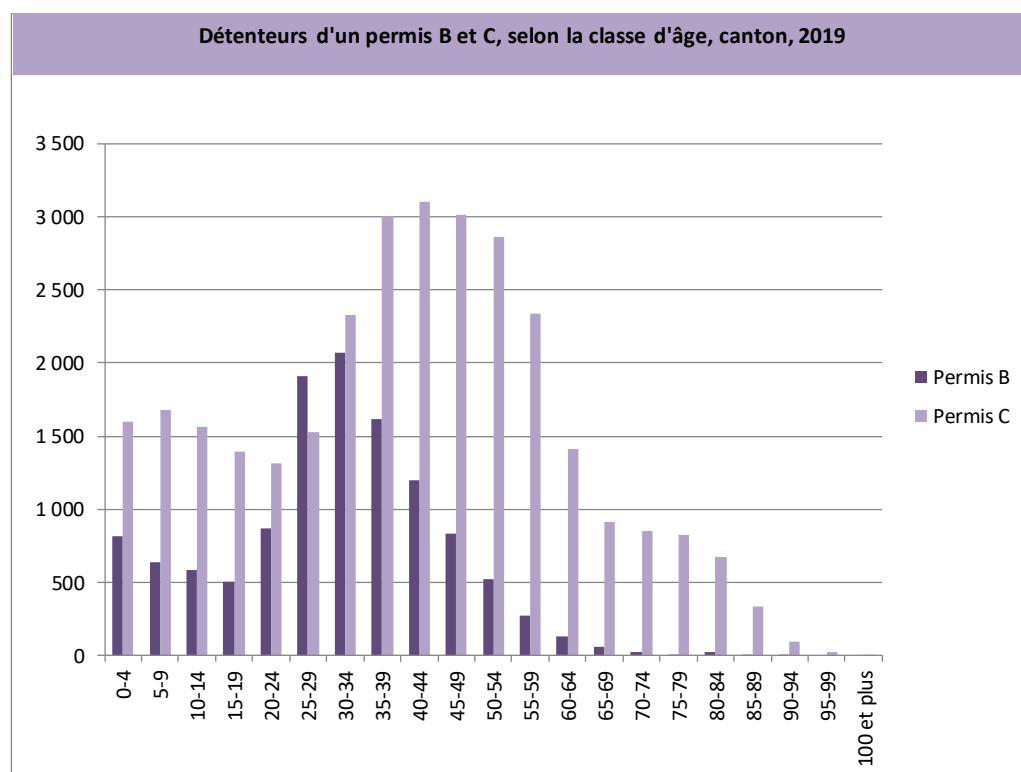
Entre 2009 et 2019, les pourcentages des permis B et C sont restés stables.



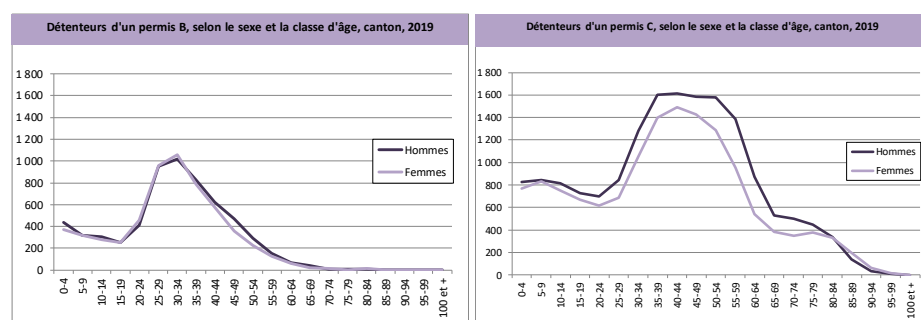
Quant aux pourcentages des permis F et L, ils ont augmenté en dix ans alors que les permis N ont diminué.

La population étrangère avec un permis C est plus âgée que celle avec un permis B.

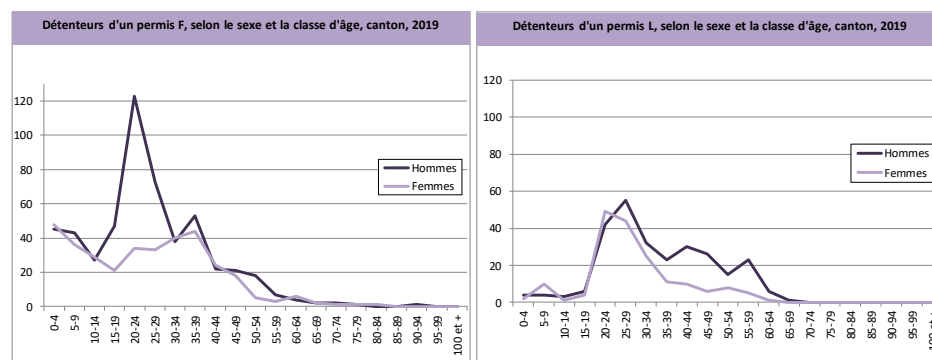
La majorité des détenteurs d'un permis C a entre 30 et 59 ans. Ils sont également nombreux dans la tranche d'âge des 0 à 19 ans. Quant aux permis B, ils sont les plus nombreux entre 25 et 29 ans (1914 permis B et 1530 permis C).



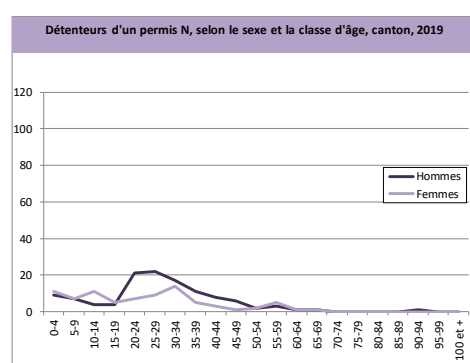
Parmi les personnes détentrices d'un permis B, la répartition hommes – femmes est presque identique. Pour ce qui concerne les permis C, il y a plus d'hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Cette différence est la plus grande pour les personnes dans la tranche d'âge des 55 à 59 ans.



S'agissant des permis F, le nombre d'hommes est nettement plus élevé entre 20 et 29 ans. Les femmes sont, quant à elle, moins nombreuses que les hommes dans pratiquement toutes les classes d'âge. Entre 20 et 24 ans, les femmes (49) possédant un permis L sont plus nombreuses que les hommes (42).



Pour ce qui concerne les permis N, les hommes sont majoritaires excepté entre 10 et 19 ans et dans la classe d'âge des 55-59 ans.



Le canton de Neuchâtel dénombre un peu plus de 12 600 Portugais à fin décembre 2019

4.2. La population étrangère selon la nationalité

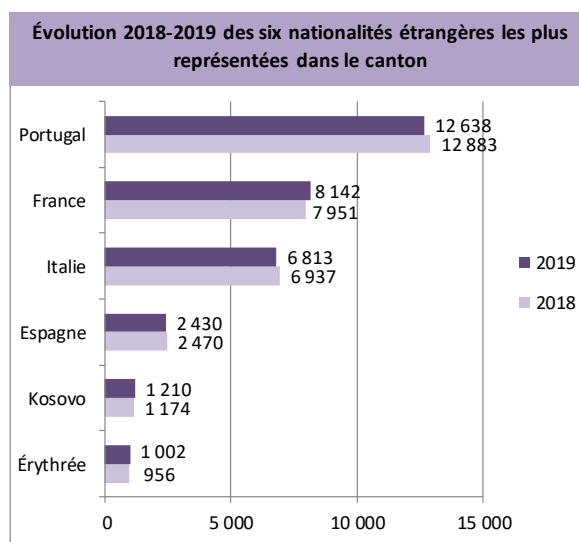
Depuis l'année 2004, les ressortissants de nationalité portugaise constituent la communauté étrangère la plus importante du canton de Neuchâtel. Depuis 2016, leur nombre diminue cependant. Les nationalités suivantes forment régulièrement le quatuor de tête: Portugal, France, Italie et Espagne.

A la fin 2019, 146 nationalités sont représentées dans le canton.

RCP2019: Population étrangère selon la nationalité par pays, canton					
Rang Pays			Rang		
		Total		Total	
1	Portugal	12 638	17	Royaume-Uni	341
2	France	8 142	18	Sri Lanka	318
3	Italie	6 813	19	Chine	309
4	Espagne	2 430	20	Afghanistan	287
5	Kosovo	1 210	21	Pologne	275
6	Érythrée	1 002	22	Serbie	271
7	Turquie	767	23	Cameroun	267
8	Allemagne	582	24	Algérie	229
9	Bosnie et Herzégovine	530	25	Somalie	227
10	Belgique	488	26	Russie	216
11	Syrie	476	27	Irak	205
12	Maroc	458	28	Pays-Bas	195
13	Roumanie	456	29	Thaïlande	173
14	Congo (Kinshasa)	431	30	Angola	168
15	Brésil	408	31	Autres et inconnue	3 770
16	Tunisie	353		Total	44 435

De 2018 à 2019, l'évolution des effectifs selon les six nationalités les plus représentées dans le canton s'observe de la manière suivante:

Les trois pays qui ont augmenté le nombre de leurs ressortissants vivant dans le canton entre 2018 et 2019 sont la France (+191 personnes), l'Érythrée (+46 personnes) et le Kosovo (+36 personnes). Les trois autres pays affichent une diminution des effectifs de leur population installée dans le canton, la plus forte étant celle du Portugal (-245 personnes) et la moins marquée celle de l'Espagne (-40 personnes).



La grande majorité des ressortissants étrangers (36 514, soit 82.17%) provient du continent européen; en outre, seules 26 personnes ont une origine australienne.

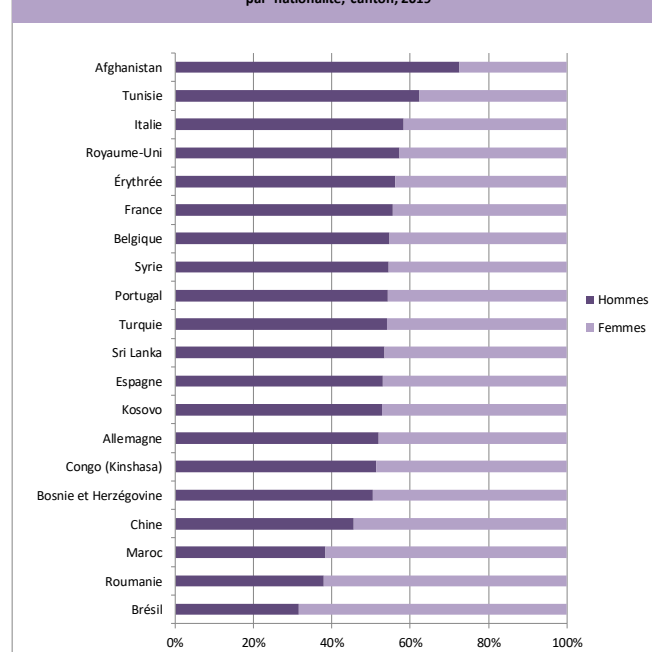
Population étrangère selon le sexe, par continent en %, canton, 2019

Continent	Hommes	Femmes	Total
Europe	44.59	37.58	82.17
Afrique	5.28	4.79	10.07
Asie	1.15	1.71	2.86
Amérique	2.38	2.37	4.75
Australie	0.03	0.03	0.06

Dans le canton, plus de 70% des afghans sont des hommes

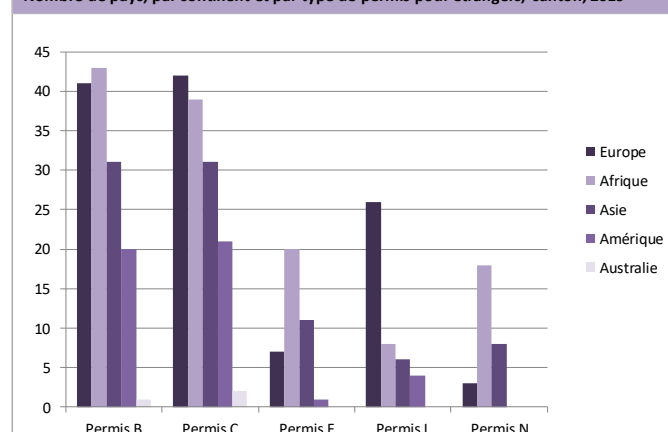
Lorsque nous prenons en compte les 20 premières nationalités du canton, c'est parmi les ressortissants afghans (287) que le pourcentage d'hommes est le plus élevé puisqu'il atteint les 72.47%. A l'autre extrémité, cette proportion n'atteint que 31.62% pour les brésiliens.

Proportion d'hommes et de femmes étrangers dans la population résidente, par nationalité, canton, 2019



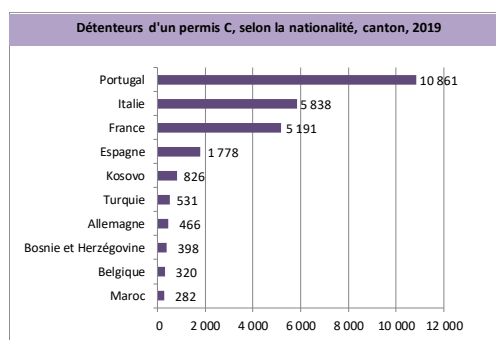
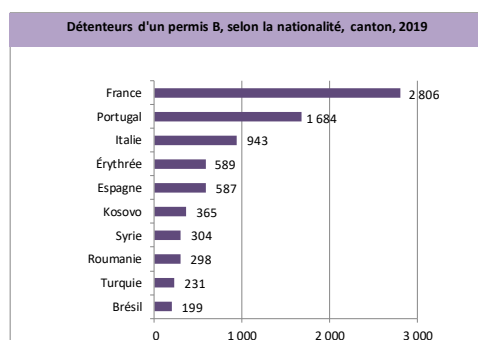
En examinant le nombre de pays par continent et par type de permis pour étrangers, il apparaît que le continent le plus représenté pour les permis C (42) et L (26) est l'Europe. S'agissant des permis B, l'Afrique (43) devance l'Europe (41). Pour ce qui concerne les permis F, l'Afrique (20) est en tête devant l'Asie (11). Le continent le mieux représenté pour les permis N est l'Afrique avec 18 pays.

Nombre de pays, par continent et par type de permis pour étrangers, canton, 2019

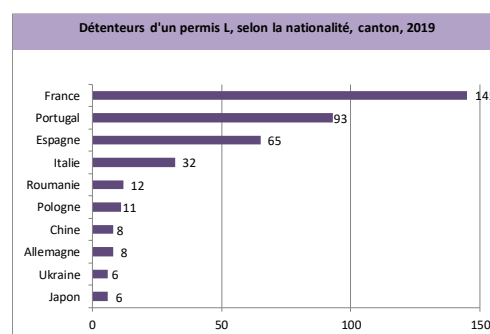
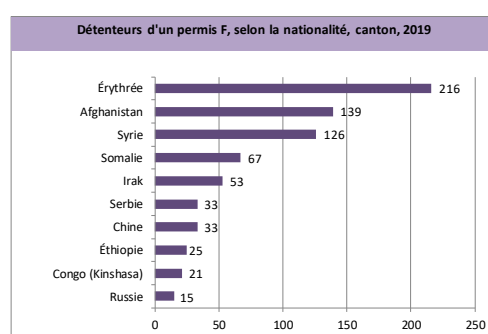


Un peu plus d'un Français sur trois dispose d'un permis B

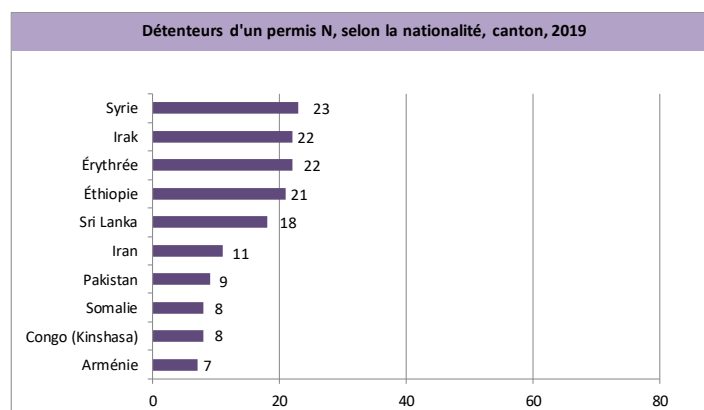
En 2019, les ressortissants étrangers les plus nombreux à détenir un permis B sont de nationalité française. Pour ce qui concerne les permis B, ce sont les portugais.



S'agissant des personnes au bénéfice d'un permis F, la majorité d'entre elles provient d'Érythrée. Quant aux détenteurs d'un permis L, ils sont en majorité issus de France.



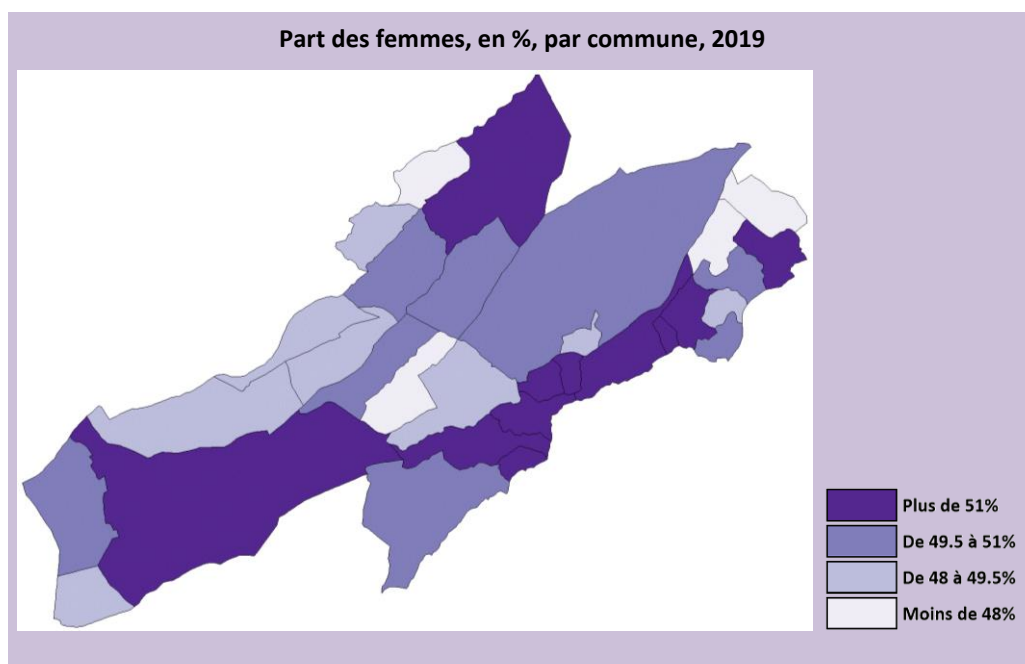
Les requérants d'asile sont, quant à eux, en majorité originaires de Syrie.



5. LE SEXE ET L'ÉTAT CIVIL

**3472 femmes
de plus que
d'hommes**

Au 31 décembre 2019, les femmes constituent le 50.9% de la population neuchâteloise. Leur effectif se monte à 89 900 personnes alors que les hommes sont 86 428.



La région dans laquelle la proportion de femmes est la plus grande est celle du Littoral alors que dans celle du Val-de-Ruz, la proportion d'hommes est la plus élevée du canton.

Population selon le sexe, par région, 2019, en %						
Régions	Population suisse		Population étrangère		Population totale	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Littoral	47.23	52.77	53.39	46.61	48.83	51.17
Montagnes	47.41	52.59	52.94	47.06	48.96	51.04
Val-de-Ruz	49.00	51.00	55.26	44.74	50.06	49.94
Val-de-Travers	47.72	52.28	55.76	44.24	49.19	50.81
Canton de Neuchâtel	47.51	52.49	53.48	46.52	49.02	50.98

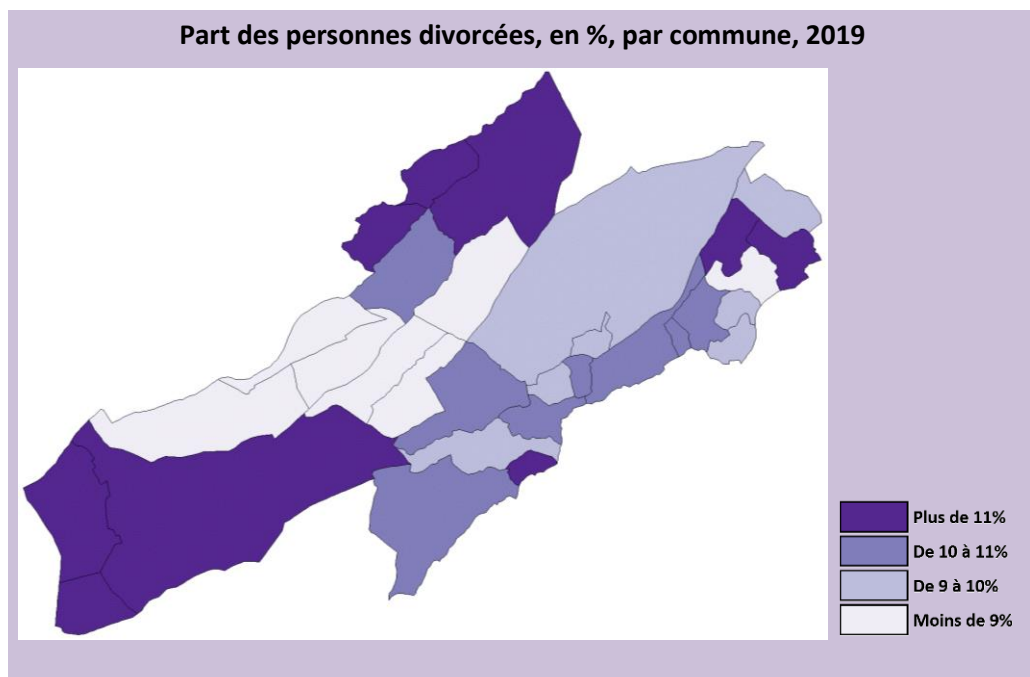
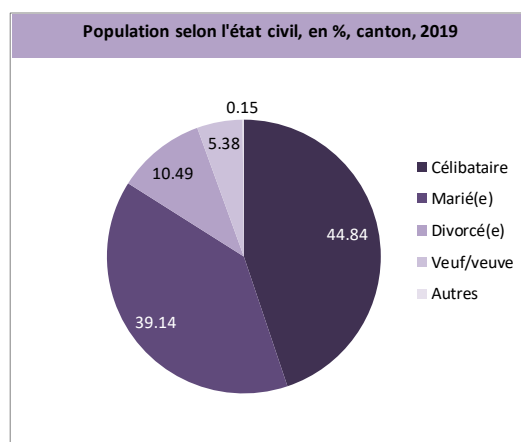
La proportion d'hommes et de femmes chez les personnes de nationalité suisse est quelque peu différente à celle observée chez les ressortissants étrangers. En effet, il y a plus de femmes (52.5%) que d'hommes chez les Suisses alors qu'elles sont moins nombreuses (46.5%) parmi les étrangers.

La majorité des habitants du canton (enfants compris) sont célibataires

À la fin 2019, et pour la septième année consécutive, les personnes célibataires sont majoritaires dans le canton (44.8%), devant les mariés (39.1%). Quant aux personnes divorcées, elles atteignent 10.5% du total des habitants du canton de Neuchâtel.

Population selon l'état civil, par région, 2019						
Régions	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)	Lié(e) par un partenariat	Autres*
Littoral	42 932	36 614	4 804	9 752	148	26
Montagnes	23 492	20 397	3 141	5 694	47	10
Val-de-Ruz	7 908	7 168	710	1 709	19	2
Val-de-Travers	4 726	4 832	838	1 338	14	7
Canton de Neuchâtel	79 058	69 011	9 493	18 493	228	45

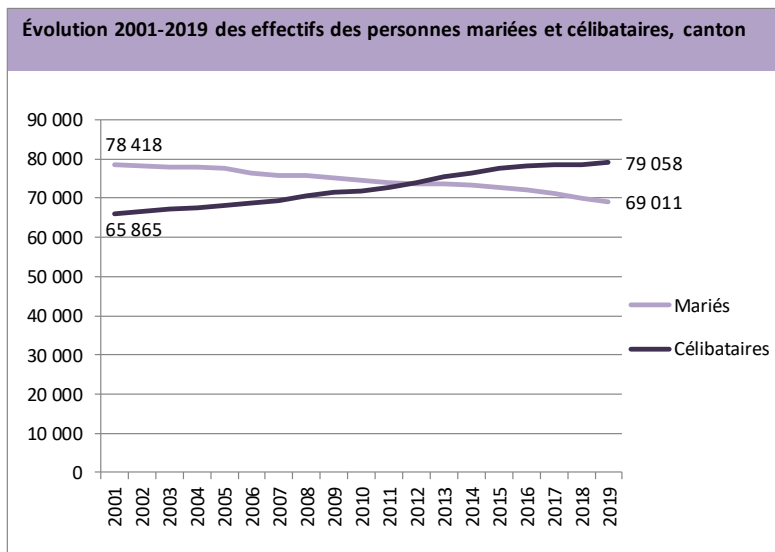
* La catégorie "Autres" regroupe les partenariats dissous ainsi que les non marié(e)s



La part des personnes mariées diminue

En dix-huit ans, la répartition de la population selon l'état civil a changé : le pourcentage de personnes mariées a fortement chuté (-7.92 points de pourcent), alors que celui des personnes célibataires et divorcées a augmenté (respectivement +5.32 et +3.59 points de pourcent).

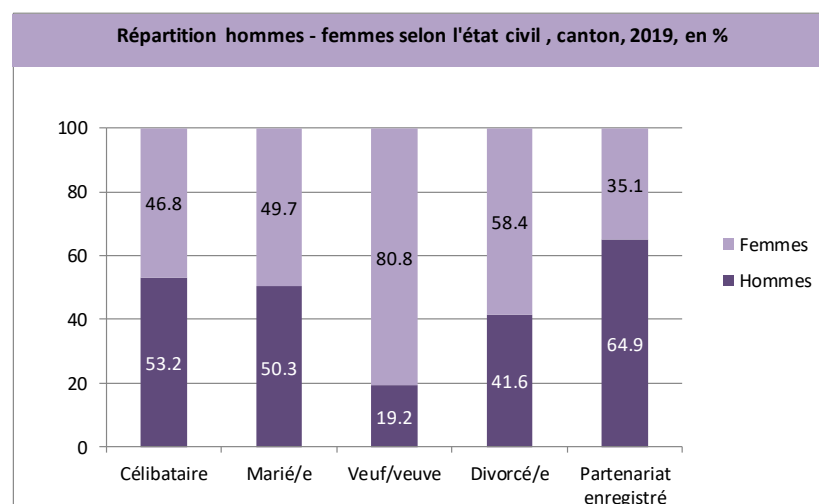
Évolution de la répartition de la population selon l'état civil, en %, canton				
	Célibataire	Marié(e)	Veuf/veuve	Divorcé(e)
Année du recensement				
2001	39.52	47.06	6.52	6.90
2019	44.84	39.14	5.38	10.49



Bien plus de veuves que de veufs

Pour ce qui concerne les personnes célibataires ainsi que celles qui sont mariées, la répartition entre les hommes et les femmes est presque identique. Il n'en est pas de même s'agissant des personnes veuves. En effet, la majorité concerne des femmes, ceci s'expliquant par une plus grande espérance de vie de ces dernières.

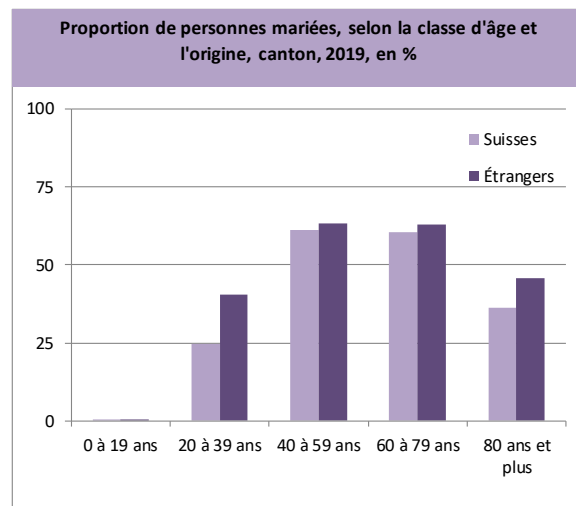
Le nombre de personnes ayant conclu un partenariat enregistré a régulièrement augmenté depuis l'année de sa création en 2007 (49) jusqu'en 2019 (228).



Parmi les personnes de nationalité suisse liées par un partenariat enregistré, 60% sont des hommes. Chez les ressortissants étrangers, cette proportion atteint 74%.

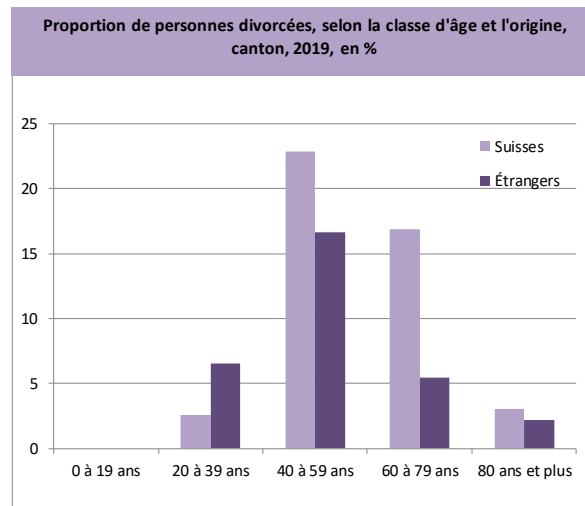
Dans toutes les classes d'âge, la proportion de personnes mariées est plus élevée chez les ressortissants étrangers.

Les ressortissants étrangers sont plus souvent mariés que les Suisses



Le canton ne compte pas de personnes divorcées qui ont moins de 20 ans.

Parmi les personnes âgées de 20 à 39 ans, la proportion de ressortissants étrangers divorcés est plus élevée que chez les Suisses. Dès 40 ans, cette tendance s'inverse.



À la fin 2019, les ressortissants étrangers installés dans le canton de Neuchâtel sont majoritairement célibataires (46.22%) et mariés (41.83%) et très peu d'entre eux sont liés par un partenariat enregistré (0.17%).

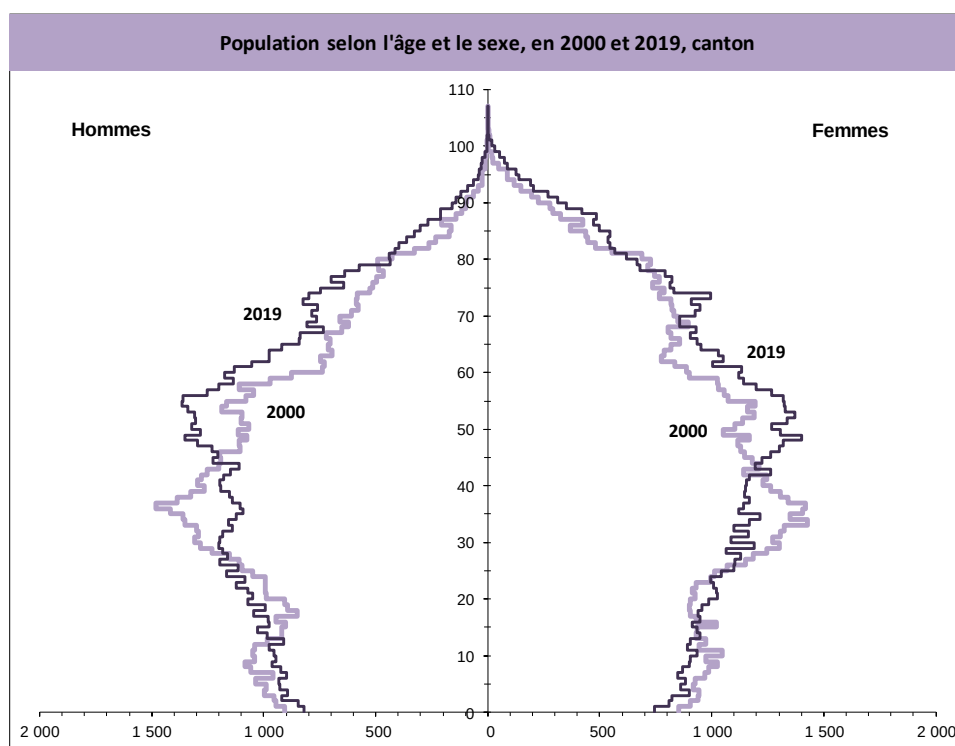
Le pourcentage de personnes divorcées pour les personnes de nationalité suisse se monte à 10.95% et n'atteint que les 9.12% pour ce qui concerne les ressortissants étrangers.

6. L'ÂGE

Plus d'un tiers des habitants du canton de Neuchâtel se trouvent dans la classe d'âge des 40 à 64 ans. Quant aux personnes de 80 ans et plus, elles sont un peu plus nombreuses que celles ayant entre 15 et 19 ans, soit environ 10 200 personnes.

Les femmes de 80 ans et plus sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes de cette classe d'âge. Parmi les 38 personnes centenaires, 32 sont des femmes.

Population selon la classe d'âge et le sexe, canton, 2019						
	Hommes		Femmes		Total	
	Total	en %	Total	en %	Total	en %
moins d'une année	821	0.95	744	0.83	1 565	0.89
1 à 14 ans	13 106	15.16	12 405	13.80	25 511	14.47
15 à 19 ans	5 065	5.86	4 745	5.28	9 810	5.56
20 à 39 ans	22 838	26.42	22 133	24.62	44 971	25.50
40 à 64 ans	30 036	34.75	30 448	33.87	60 484	34.30
65 à 79 ans	10 901	12.61	12 863	14.31	23 764	13.48
80 ans et plus	3 661	4.24	6 562	7.30	10 223	5.80
Population totale	86 428	100.00	89 900	100.00	176 328	100.00



Le rapport de dépendance démographique est un indicateur de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique rapporte donc le nombre d'individus de moins de 20 ans et de plus de 65 ans à la population de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des jeunes : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de moins de 20 ans et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Rapport de dépendance des personnes âgées : Il s'agit du rapport entre l'effectif de la population de 65 ans ou plus et celui de la population en âge de travailler (20 à 64 ans). Cet indicateur s'exprime en pourcentage, en rapportant le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

En 2004, le canton comptait 38.39 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées entre 20 et 64 ans. Ce rapport a diminué en quinze ans pour atteindre 34.98%.

S'agissant de l'évolution du rapport de dépendance des personnes âgées entre 2004 et 2019, il a augmenté de 27.80 à 32.23 personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

Dans la région
Littoral, le
rapport de
dépendance des
personnes âgées
a augmenté de
5.9 points en 15
ans

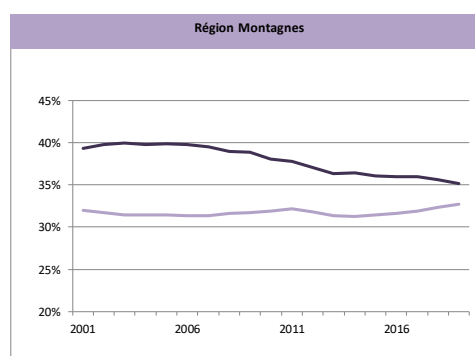
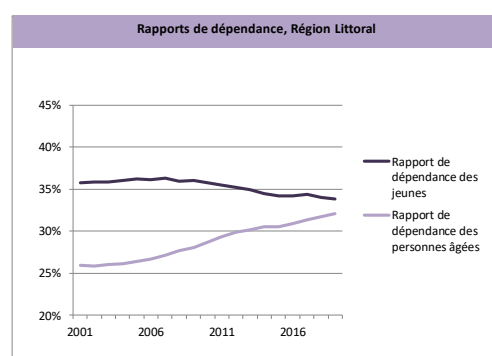
Évolution des rapports de dépendance démographique, de 2004 à 2019, en %						
Région	Rapport de dépendance des jeunes			Rapport de dépendance des personnes âgées		
	2004	2019	Variation en point de %	2004	2019	Variation en point de %
Littoral	36.05	33.83	-2.22	26.12	32.04	+ 5.92
Montagnes	39.81	35.20	-4.61	31.44	32.74	+ 1.30
Val-de-Ruz	43.86	40.34	-3.52	21.12	26.32	+ 5.20
Val-de-Travers	43.31	35.29	-8.02	33.84	40.71	+ 6.87
Canton	38.39	34.98	-3.41	27.80	32.23	+ 4.43

Il est intéressant de comparer ces deux rapports de dépendance à l'échelle des régions et des villes du canton. En effet, ils fournissent des informations sur la structure de la population en âge d'activité et les autres habitants.

Au cours de ces quinze dernières années, toutes les régions affichent un vieillissement de leur population. C'est dans la région Val-de-Travers que la variation du rapport de dépendance des personnes âgées est la plus marquée avec une hausse de 6.87 points de pourcent.

S'agissant du rapport de dépendance des jeunes, il a diminué dans toutes les régions.

À souligner que c'est dans la Région Val-de-Travers que le rapport de dépendance des jeunes a le plus diminué.

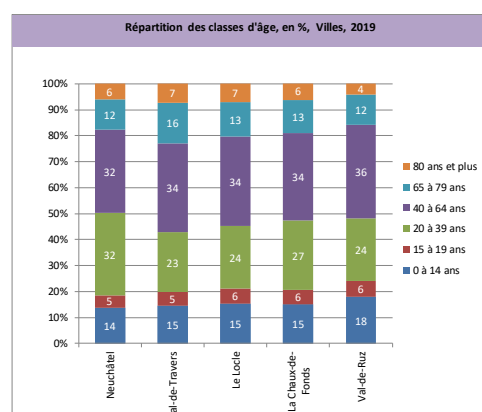


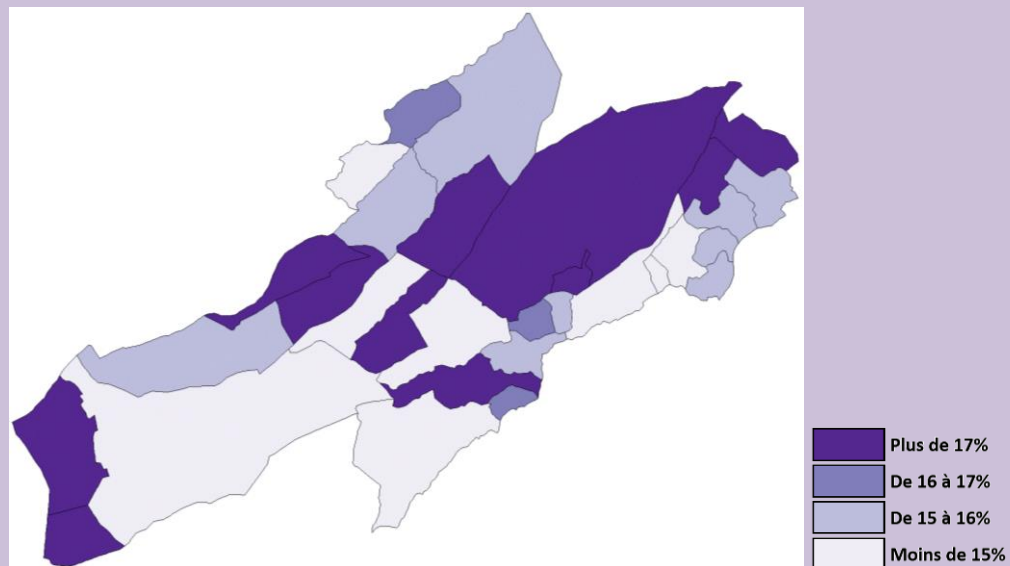


Pour ce qui concerne les villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous pouvons souligner que :

- À Neuchâtel, les deux rapports de dépendance sont restés relativement stables.
- Pour les Villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, le rapport de dépendance des personnes âgées est assez stable. Quant à celui des jeunes, il diminue plus fortement au Locle qu'à La Chaux-de-Fonds.

La répartition des classes d'âge pour les villes se décline de la manière suivante :



Part des personnes âgées de 0 à 14 ans, en %, par commune, 2019**Part des personnes âgées de 80 ans et plus, en %, par commune, 2019**